

Victoire d'un antitabac genevois à Montreux

La publicité pour le tabac sera confinée dans les zones payantes du festival de jazz. Satisfaction du président d'OxyRomandie

Il n'espérait plus de réponse, six mois après les faits. Mais la réponse est arrivée, positive: la Municipalité de Montreux a décidé de retirer la publicité pour les cigarettes aux abords du festival de jazz. Pour le Genevois Pascal Diethelm, président d'OxyRomandie, l'association de prévention du tabagisme, c'est une victoire dont il se dit «agréablement surpris».

Les faits remontent au 12 juillet 2012. Durant le festival, Pascal Diethelm déambule sur les quais



Pascal Diethelm, président d'OxyRomandie. PASCAL FRAUTSCHI

de Montreux, lorsqu'il avise un stand de promotion pour la marque de cigarettes Lucky Strike. Le

militant décèle dans le caractère massif et particulièrement voyant du stand une infraction manifeste à la Loi sur les procédés de réclame, qui interdit la publicité pour le tabac sur la voie publique - mais autorise le sponsoring. Voulant photographier la scène, il dit avoir été violemment pris à partie par un vigile.

Choqué, Pascal Diethelm écrit au syndic de Montreux. De son côté, le groupe British American Tobacco (BAT), qui commercialise la marque Lucky Strike, nie tout recours à l'intimidation et dément employer des vigiles. Sans s'exprimer sur le caractère publicitaire ou non de son stand.

Le 7 janvier, la Municipalité de Montreux a répondu à Pascal Diet-

helm. Refusant de se prononcer sur l'altercation «sur la seule base de la parole des uns et des autres», le syndic Laurent Wehrli prend néanmoins une décision sur le fond. «La publicité pour les cigarettes sera confinée à l'intérieur des zones payantes de l'enceinte du festival.» Pour OxyRomandie, il s'agit d'une «première victoire». La bataille continue: «Nous avons demandé à l'association américaine Tobacco Free Kids d'inclure le Festival de Montreux dans leur campagne mondiale auprès des artistes, leur demandant de ne pas donner de concerts dans les événements sponsorisés par les cigarettiers.» Contacté, BAT n'a pas pris position sur le dossier.

Sophie Davaris